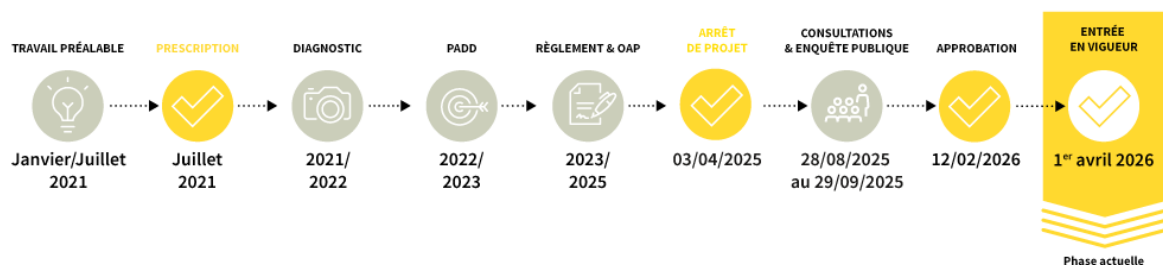


Le Plan Local D'urbanisme intercommunal (PLUi) Le Havre Seine Métropole est disponible !

Après les derniers ajustements du dossier, le PLUi a été approuvé par le conseil communautaire de la Communauté Urbaine le 12 février 2026. La mise en ligne du document sur le site du Géoportail de l'urbanisme permet, depuis le 1er avril 2026, son application sur les 54 communes du territoire.



Le PLUi constitue désormais le document de référence pour l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme sur les 54 communes de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Le dossier complet est accessible en version numérique à l'adresse suivante : plui.lehavreseinemetropole.fr. Vous pouvez également consulter la version papier du PLUi au siège de la Communauté urbaine ainsi que dans votre mairie.

Pour mieux comprendre la manière dont le PLUi s'applique à votre commune, n'hésitez pas à consulter la dernière lettre d'information disponible sur la page internet dédiée au PLUi sur le site de la Communauté urbaine : plui.lehavreseinemetropole.fr.